



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
25 juillet 2017
Français
Original : anglais

Seconde session ordinaire de 2017
5-11 septembre 2017, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste
des documents et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

| <i>Point</i> | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Questions d'organisation | 3 |
| <i>Débat consacré au PNUD</i> | |
| 2 et 4 Déclaration de l'administrateur et plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, notamment les questions financières, budgétaires et administratives | 3 |
| 3. Dialogue structuré sur le financement | 4 |
| 5. Évaluation | 4 |
| 6. Programmes de pays et questions connexes | 5 |
| 15. Fonds d'équipement des Nations Unies. | 6 |
| <i>Débat consacré au FNUAP</i> | |
| 7. Plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 | 7 |
| 8. Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 | 7 |
| 9. Dialogue structuré sur le financement du FNUAP | 8 |
| 10. Programmes de pays et questions connexes | 8 |
| <i>Débat consacré à l'UNOPS</i> | |
| 11. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 9 |
| <i>Débat consacré aux questions communes</i> | |
| 12. Questions financières, budgétaires et administratives | 10 |



| | | |
|-----|--|----|
| 13. | Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida | 11 |
| 14. | Visites sur le terrain | 11 |
| 16. | Questions diverses..... | 11 |
| | Plan de travail provisoire | |
| | Seconde session ordinaire de 2017 | 12 |

Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa seconde session ordinaire de 2017 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétariat. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2017. Un projet de rapport avait été distribué aux membres du Conseil pour observations; on trouve dans le rapport les observations formulées.

Conformément à la décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de programme de travail pour 2018, dont la version définitive sera établie par le secrétariat, en étroite consultation avec le Comité restreint du Conseil, qui lui sera présenté pour adoption à sa première session ordinaire de 2018.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires (DP/2017/L.3)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2017 (DP/2017/28)

Décisions adoptées à la session annuelle de 2017 (DP/2017/29)

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2018 (DP/2017/CRP.2)

Débat consacré au PNUD

Points 2 et 4

Déclaration de l'administrateur et plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, notamment les questions financières, budgétaires et administratives

Conformément à la feuille de route révisée du Plan stratégique, communiquée le 25 juillet 2017 et approuvée par le Comité restreint du Conseil d'administration, les États Membres auront la possibilité à la session en cours de faire part de leurs observations détaillées sur la direction future envisagée pour l'organisation. Grâce à ces observations, un premier projet de Plan stratégique sera élaboré pour la période 2018-2021, y compris un projet de Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et un projet de budget intégré, qui seront communiqués aux États Membres le 15 septembre. Le PNUD sollicitera l'avis des États Membres sur ce projet de Plan stratégique lors de nouvelles consultations avant la session extraordinaire du Conseil en novembre 2017.

Le Plan stratégique pour la période 2018-2021 est en cours d'élaboration à la suite de l'examen quadriennal complet et des textes issus des conférences et sommets des Nations Unies, notamment le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Il tiendra compte du rapport du Secrétaire général sur le repositionnement du système des Nations Unies. Conformément aux indications données par les États Membres, il mettra en avant le rôle du PNUD en vue de l'application du Programme 2030 dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement et soulignera les principales contributions fournies à cet égard. Il énoncera également les résultats attendus par l'organisation sur le plan du développement, avec notamment une approche actualisée des partenariats et de la

coordination nécessaires pour concrétiser cette vision. Il s'appuiera également sur les résultats obtenus pendant la période de planification précédente tout en signalant les changements majeurs à introduire, compte tenu de l'évolution de opérations.

Point 3

Dialogue structuré sur le financement

Au titre de ce point, le Conseil sera saisi du rapport sur l'examen annuel de la situation financière pour 2016 et du rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes associés pour l'année 2017 et au-delà.

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière comprend une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD au niveau global. Il présente une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation : ressources ordinaires du PNUD, autres ressources et Fonds d'équipement des Nations Unies, et dresse le bilan de la situation financière à la fin de 2016 en fournissant des éléments de comparaison par rapport à l'année précédente.

Conformément à sa décision 98/23, le Conseil d'administration sera également saisi d'un rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires pour 2017 et d'un récapitulatif des contributions reçues en 2016 au titre des ressources ordinaires et autres ressources. Le rapport de cette année montre une diminution constante des ressources ordinaires (« ressources de base ») du PNUD, un déséquilibre croissant entre les ressources ordinaires et les autres ressources, caractérisé par une forte concentration d'autres ressources préaffectées et le manque de prévisibilité des ressources ordinaires. Il donne également un aperçu de l'action menée par le PNUD dans la recherche de mesures incitatives et de mécanismes pour élargir la base de ses donateurs et engager ces derniers à accorder la priorité à la mise à disposition d'autres ressources qui ne soient pas préaffectées, en adéquation avec le plan stratégique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision dont certains éléments figurent dans les rapports.

Documentation :

Examen annuel de la situation financière pour 2016 (DP/2017/30)

Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière pour 2016 (DP/2017/30/Add.1)

État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes associés pour l'année 2017 et au-delà (DP/2017/31)

Point 5

Évaluation

Dans le cadre de son plan à moyen terme approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2014 (décision 2014/4), le Bureau indépendant d'évaluation a procédé à une évaluation du plan stratégique et de la programmation aux échelons mondial, régional et national du PNUD pour la période 2014-2017. L'évaluation a porté sur les résultats du plan stratégique et sur l'application d'une programmation à l'échelle mondiale, régionale et nationale, pour vérifier si le PNUD progressait dans la réalisation de ses objectifs énoncés et si le

plan stratégique et le programme mondial et les programmes régionaux étaient des outils efficaces pour organiser et orienter la programmation et les activités du PNUD. L'évaluation a également porté sur les progrès réalisés par le PNUD en vue de rendre ses institutions plus efficaces, en faisant fond sur l'évaluation conjointe de l'efficacité des institutions du PNUD menée conjointement par le Bureau indépendant d'évaluation et le Bureau de l'audit et des investigations. L'évaluation examine la contribution du PNUD sur le plan du développement par rapport aux objectifs définis dans le Cadre de résultats du plan stratégique et couvre ainsi les trois principaux domaines des travaux du PNUD sur plan du développement : la gouvernance démocratique sans exclusive, la résilience et les voies de développement durable. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent des aspects transversaux à tous les programmes du PNUD et, pour ce qui relève des partenariats, l'évaluation met particulièrement l'accent sur la coopération Sud-Sud et sur la coopération triangulaire. L'évaluation s'accompagne de la réponse de l'administration et éclairera l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour la période 2018-2021. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur ce point.

Documentation :

Évaluation du plan stratégique et des programmes mondial et régionaux du PNUD pour la période 2014-2017 (DP/2017/32)

Réponse de l'administration à l'évaluation du plan stratégique et des programmes mondial et régionaux du PNUD (DP/2017/33)

Point 6

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, il sera demandé au Conseil d'administration : a) de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour la Guinée équatoriale, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et de la première prolongation de 15 mois du programme pour l'Afrique du Sud, pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2019; b) d'approuver la quatrième prolongation exceptionnelle d'un an du programme pour la Libye, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, et la troisième prolongation de deux ans du programme pour le Yémen, pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019; et c) d'examiner et d'approuver, conformément à la décision 2014/7 du Conseil d'administration, les descriptifs de programme pour les pays suivants : Bolivie, Costa Rica, Guinée, Inde, Kirghizistan, Nigéria, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, République de Moldova, République dominicaine, Sri Lanka, Soudan et Ukraine ainsi que le descriptif de programme sous-régional pour les pays et territoires insulaires du Pacifique.

Documentation :

Prolongation de programmes de pays (DP/2017/35)

Afrique

Descriptif de programme de pays pour la Guinée (DP/DCP/GIN/3)

Descriptif de programme de pays pour le Nigéria (DP/DCP/NGA/3)

Descriptif de programme de pays pour la République centrafricaine (DP/DCP/CAF/4)

Asie et Pacifique

Descriptif de programme de pays pour l'Inde (DP/DCP/IND/3)

Descriptif de programme de pays pour le Népal (DP/DCP/NPL/3)

Descriptif de programme de pays pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée (DP/DCP/PNG/2)

Descriptif de programme de pays pour Sri Lanka (DP/DCP/LKA/3)

Descriptif de programme sous-régional pour les pays et territoires insulaires du Pacifique (DP/DSP/PIC/2)

États arabes

Descriptif de programme de pays pour le Soudan (DP/DCP/SDN/3)

Europe et Communauté d'États indépendants

Descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan (DP/DCP/KGZ/3)

Descriptif de programme de pays pour la République de Moldova (DP/DCP/MDA/3)

Descriptif de programme de pays pour l'Ukraine (DP/DCP/UKR/3)

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme de pays pour la Bolivie (DP/DCP/BOL/3)

Descriptif de programme de pays pour le Costa Rica (DP/DCP/CRI/3)

Descriptif de programme de pays pour la République dominicaine (DP/DCP/DOM/3)

Point 15

Fonds d'équipement des Nations Unies

Le présent document comprend un examen de la méthode établie par la décision 79/21, appliquée depuis 1979 en vue d'établir et de maintenir la réserve opérationnelle pour les ressources ordinaires (ressources de base) afin que le niveau de liquidités du Fonds soit suffisant. Y figurent des recommandations de la direction du Fonds concernant la méthode appropriée afin de calculer une réserve opérationnelle adéquate pour les ressources ordinaires et les autres ressources. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision dont certains éléments figurent dans le rapport.

Documentation :

Examen de la réserve opérationnelle du Fonds d'équipement des Nations Unies (DP/2017/36)

Débat consacré au FNUAP

Point 7

Plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021

Le plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 démontre une nouvelle fois la pertinence de la direction stratégique actuelle du Fonds, qui vise à rendre les droits en matière de santé sexuelle et procréative accessibles à tous et notamment aux femmes, aux jeunes et aux adolescents. Conformément à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan stratégique a pour objet de ne pas faire de laissés-pour-compte et d'aider en premier lieu les plus défavorisés.

Le plan stratégique du FNUAP décrit les résultats porteurs de transformation qui contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'élimination de la pauvreté et des inégalités, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des adolescentes. Les stratégies incorporées au plan sont fondées sur des données factuelles et tiennent compte des enseignements tirés des précédents plans. Elles sont conçues pour accroître davantage l'efficacité et l'efficience de l'organisation et la cohérence à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi que pour renforcer le cadre de résultats et le modèle de fonctionnement.

Le plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 et ses annexes sont présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Documentation :

Plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 (DP/FPA/2017/9)

Les annexes au plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 sont disponibles sur le site Web du FNUAP.

Point 8

Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021

Le budget intégré du FNUAP proposé pour la période 2018-2021 présente les ressources qui contribueront à la réalisation du cadre intégré de résultats du Fonds ainsi que le cadre de ressources pour cette période. Le budget intégré doit être examiné en parallèle du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 et de ses annexes.

Les prévisions de recettes se fondent sur les indications fournies par les donateurs, l'analyse des tendances actuelles en matière de contributions et les fonds disponibles. Pour la période 2018-2021, le FNUAP avance des estimations prudentes d'un montant de 3 400 millions de dollars, contre 3 963,6 millions pour la période 2014-2017. Il projette un montant total de 3 812,8 millions de dollars de ressources disponibles pour la période 2018-2021, soit une baisse de 474,2 millions de dollars (11 %) par rapport au cycle précédent.

Le FNUAP a proposé un budget intégré au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui publiera son propre rapport sur le budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021.

Documentation :

Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 (DP/FPA/2017/10)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 (DP/FPA/2017/12)

Les annexes au budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 sont disponibles sur le site Web du FNUAP.

Point 9

Dialogue structuré sur le financement du FNUAP

Le Conseil d'administration a tenu un dialogue structuré sur le financement dans le contexte des objectifs de développement durable et de l'évolution de la situation en matière de financement. Le FNUAP présentera un rapport sur l'action menée afin de continuer d'explorer des mesures incitatives, des mécanismes et des guichets de financement pour élargir la base de ses donateurs, améliorer la communication avec eux et poursuivre le dialogue sur les moyens d'améliorer la qualité des contributions pour le financement des objectifs du développement.

Conformément aux décisions 99/5 et 2000/9 dans lesquelles le Directeur exécutif est prié de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et de cofinancement, le rapport présente les engagements de financement pris à l'égard du FNUAP par les États Membres et autres donateurs, ainsi que les prévisions pour 2017 et au-delà.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les problèmes de financement du FNUAP.

Documentation :

Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2017 et au-delà (DP/FPA/2017/11)

Les annexes au rapport sur les contributions sont disponibles sur le site Web du FNUAP.

Point 10

Programmes de pays et questions connexes

Il sera demandé au Conseil d'administration : a) d'approuver, d'après la décision 2014/7, les descriptifs de programme pour les pays suivants : Bolivie, Burkina Faso, Costa Rica, Gabon, Guinée, Inde, Kirghizistan, Myanmar, Népal, Nigéria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Moldova, République dominicaine, Somalie, Sri Lanka, Soudan, Ukraine et État de Palestine et le descriptif de programme pour la sous-région des pays insulaires du Pacifique; b) de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes pour les pays suivants : Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, République arabe syrienne, République démocratique du Congo et Soudan du Sud; et c) d'approuver la prolongation de 15 mois du programme pour l'Afrique du Sud, la troisième prolongation d'un an du programme pour le Burundi et la troisième prolongation de deux ans du programme pour le Yémen.

Documentation :

Prolongation de programmes de pays (DP/FPA/2017/13)
 Descriptif de programme de pays pour la Bolivie (DP/FPA/CPD/BOL/6)
 Descriptif de programme de pays pour le Burkina Faso (DP/FPA/CPD/BFA/8)
 Descriptif de programme de pays pour le Costa Rica (DP/FPA/CPD/CRI/5)
 Descriptif de programme de pays pour le Gabon (DP/FPA/CPD/GAB/7)
 Descriptif de programme de pays pour la Guinée (DP/FPA/CPD/GIN/8)
 Descriptif de programme de pays pour l'Inde (DP/FPA/CPD/IND/9)
 Descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan (DP/FPA/CPD/KGZ/4)
 Descriptif de programme de pays pour le Myanmar (DP/FPA/CPD/MMR/4)
 Descriptif de programme de pays pour le Népal (DP/FPA/CPD/NPL/8)
 Descriptif de programme de pays pour le Nigéria (DP/FPA/CPD/NGA/8)
 Descriptif de programme de pays pour le Pakistan (DP/FPA/CPD/PAK/9)
 Descriptif de programme de pays pour la Palestine (DP/FPA/CPD/PSE/6)
 Descriptif de programme de pays pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée
 (DP/FPA/CPD/PNG/6)
 Descriptif de programme de pays pour la République de Moldova
 (DP/FPA/CPD/MDA/3)
 Descriptif de programme de pays pour la République dominicaine
 (DP/FPA/CPD/DOM/6)
 Descriptif de programme de pays pour la Somalie (DP/FPA/2017/SOM/8)
 Descriptif de programme de pays pour Sri Lanka (DP/FPA/CPD/LKA/9)
 Descriptif de programme de pays pour le Soudan (DP/FPA/CPD/SDN/9)
 Descriptif de programme de pays pour l'Ukraine (DP/FPA/CPD/UKR/3)
 Descriptif de programme sous-régional pour les pays insulaires du Pacifique
 (DP/FPA/CPD/PIC/6)

Débat consacré à l'UNOPS**Point 11****Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021, du projet de budget pour l'exercice biennal 2018-2019, du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'UNOPS et du rapport statistique annuel relatif aux activités d'achat des organismes des Nations Unies en 2016.

Le plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021 est axé sur une mise en œuvre visant à produire des résultats. Il décrit la suite donnée par l'UNOPS aux accords internationaux, qui ont débouché sur le Programme 2030, et à l'examen quadriennal complet, et établit la manière dont le Bureau peut contribuer à réaliser la vision du Secrétaire général pour l'Organisation des Nations Unies. Ce plan s'appuie sur la décision 2016/19 du Conseil d'administration relative à l'examen

à mi-parcours du plan stratégique pour la période 2014-2017. Il fournit un contexte stratégique permettant à l'UNOPS de fonctionner comme une entité du système des Nations Unies autofinancée et déterminée par la demande. Il établit également le cadre stratégique et les ambitions du Bureau pour la période ainsi que la façon dont il s'acquittera de son mandat qui est de renforcer sa capacité de mise en œuvre dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'action humanitaire et du développement. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2018-2019 est ancré dans son plan stratégique pour la période 2018-2021 (DP/OPS/2017/5). Les ressources allouées à la gestion visent à atteindre les objectifs de contribution : donner des moyens aux partenaires, aider les personnes et soutenir les pays. Des crédits sont alloués à l'obtention de résultats en matière de gestion, aux investissements nécessaires et à la réduction des risques. Chaque résultat de gestion s'accompagne d'un descriptif des objectifs définis pour la période de deux ans considérée, ainsi que d'indicateurs de progrès pour lesquels l'UNOPS sera tenu comptable. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Dans sa résolution 39/220, l'Assemblée générale a établi la nécessité de la communication périodique des données statistiques relatives aux achats effectués par les organismes des Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008 et conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif de l'UNOPS se charge d'établir et de présenter ce rapport, qui fournit des détails sur les achats effectués auprès de chaque pays par les organismes des Nations Unies. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021 (DP/OPS/2017/5)

Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2018-2019 (DP/OPS/2017/6)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2018-2019 (DP/OPS/2017/7)

Rapport statistique annuel relatif aux activités d'achat des organismes des Nations Unies en 2016 (DP/OPS/2017/8)

Débat consacré aux questions communes

Point 12

Questions financières, budgétaires et administratives

Le présent rapport contient les principales constatations et conclusions tirées au sujet des achats groupés effectués en 2016 et décrit les initiatives en cours en 2017. Le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS évaluent les possibilités d'achats groupés depuis janvier 2011 afin de rationaliser les procédures, de renforcer les pratiques en matière d'achats et de baisser les prix pour l'ensemble des organismes participants. Les services d'assurance de marchandises ont constitué le premier appel d'offres conjoint et permis d'économiser 2 millions de dollars chaque année. À la suite du rapport de 2016 sur ces projets et des observations du Conseil d'administration y relatifs, les organismes ont adopté de nouvelles prescriptions concernant les informations devant être communiquées en interne, qui leur permettent de disposer d'un volume plus important de données quantitatives et de procéder à des analyses

sur les achats groupés. Le rapport présente désormais des informations détaillées sur la diversité et la nature des achats groupés entre les trois organisations, couvrant ainsi une série de produits et de secteurs pour soutenir directement les projets et les programmes. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent rapport et faire des observations sur les activités d'achats groupés menées en 2016, ainsi que celles en cours en 2017.

Documentation :

Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'achats groupés (DP-FPA-OPS/2017/1)

Point 13
Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination
du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Le rapport conjoint PNUD/FNUAP traite de l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et met l'accent sur les trente-huitième et trente-neuvième réunions du Conseil de coordination, tenues respectivement en juin et en décembre 2016. Le rapport met en évidence les contributions du PNUD et du FNUAP à la lutte contre le VIH/sida. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Rapport sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (DP/2017/37 – DP/FPA/2017/12)

Point 14
Visites sur le terrain

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur la visite conjointe effectuée du 17 au 21 avril 2017 au Népal par les conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (PAM). Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Rapport sur la visite conjointe effectuée au Népal par les conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2017/CRP.1)

Point 16
Questions diverses

PLAN DE TRAVAIL PROVISoire
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD, DU FNUAP
ET DE L'UNOPS SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 2017
(5-11 septembre 2017, New York)

| <i>Jour/Date</i> | <i>Horaire</i> | <i>Points</i> | <i>Sujet</i> |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------|--|
| Mardi 5 septembre | 10 heures – 13 heures | 1 | QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session Adoption du rapport de la session annuelle de 2016 <p style="text-align: center;">Débat consacré au PNUD</p> |
| | | 2 et 4 | DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR ET PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021, notamment les QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES |
| | 15 heures – 17 h 30 | 2 et 4 | DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR ET PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021, notamment les QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES (suite) |
| | 17 h 30 – 18 heures | | <i>Consultations sur les projets de décision</i> |
| Mercredi 6 septembre | 10 heures – 13 heures | | Débat consacré au PNUD (suite) |
| | | 3 | DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT <ul style="list-style-type: none"> Examen annuel de la situation financière pour 2016, notamment les informations relatives à l'état des engagements de financement du PNUD et de ses fonds et programmes associés pour l'année 2017 et au-delà, et mise à jour de la stratégie de financement, notamment l'élargissement de la base de donateurs, le financement du secteur privé, les partenariats et le recours à des financements innovants |
| | 15 heures – 17 h 30 | 5 | ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Évaluation du plan stratégique et du programme mondial et des programmes régionaux du PNUD et réponse de l'administration |
| | 17 h 30 – 18 heures | | <i>Consultations sur les projets de décision</i> |
| Jeudi 7 septembre | 10 heures – 13 heures | | Débat consacré au FNUAP |
| | | 7 | DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ET PLAN STRATÉGIQUE DU FNUAP POUR LA PÉRIODE 2018-2021 <ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 |
| | | 8 | QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES <ul style="list-style-type: none"> Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 |
| | 15 heures – 17 h 30 | 9 | DIALOGUE STRUCTURÉ SUR LE FINANCEMENT <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2017 et au-delà |
| | 17 h 30 – 18 heures | | <i>Consultations sur les projets de décision</i> |
| Vendredi 8 septembre | 10 heures – 13 heures | | Débat consacré au FNUAP (suite) |
| | | 10 | PROGRAMMES DE PAYS DU FNUAP ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> Présentation et approbation de descriptifs de programme de pays Prolongation de programmes de pays |

| | | | |
|-------------------------------|----------------------------|----|---|
| | 15 heures – 15 h 45 | | Débat consacré au PNUD (suite) |
| | | 15 | FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> • Examen de la réserve opérationnelle du Fonds d'équipement des Nations Unies |
| | 15 h 45 – 17 h 45 | 6 | PROGRAMMES DE PAYS DU PNUD ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation de descriptifs de programme de pays • Prolongation de programmes de pays |
| | <i>17 h 45 – 18 heures</i> | | <i>Consultations sur les projets de décision</i> |
| Lundi 11 septembre | 10 heures – 13 heures | | Débat consacré à l'UNOPS |
| | | 11 | DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ET PLAN STRATÉGIQUE DE L'UNOPS POUR LA PÉRIODE 2018-2021 <ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique de l'UNOPS pour la période 2018-2021 • Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2018-2019 • Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2018-2019 • Rapport statistique annuel relatif aux activités d'achat des organismes des Nations Unies en 2016 |
| | 15 heures – 18 heures | | Débat consacré aux questions communes |
| | | 12 | QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'achats groupés |
| | | 13 | SUITE DONNÉE À LA RÉUNION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA <ul style="list-style-type: none"> • Rapport conjoint PNUD/FNUAP sur la suite donnée aux recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida |
| | | 14 | VISITES SUR LE TERRAIN <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite conjointe effectuée au Népal |
| | | 16 | QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration du Président du Conseil du personnel du PNUD/FNUAP et de l'UNOPS et d'ONU-Femmes • Adoption des décisions en attente |
| | | 1 | QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2018 • Adoption des plans de travail provisoires pour la session extraordinaire de 2017 et la première session ordinaire de 2018 |